

Ville de Saint-Laurent-du-Var  
30 000 habitants surclassée 40 à 80 000 habitants

## RECRUTE des :

### ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S AGREE(E)S

Agent(e) contractuel(le) de droit public dont la durée du contrat est liée à la durée de l'agrément

**Mission principale :** L'assistant(e) maternel(le) effectue l'ensemble des tâches nécessaires à l'accueil, à la garde et à l'éveil d'un ou plusieurs enfants (nourrissons, jeunes enfants). Il/elle travaille en lien avec l'équipe de la crèche de rattachement et participe à la vie et aux activités de celle-ci.

## DEFINITION DU POSTE

**Direction de rattachement :** Pôle Qualité des Services aux Habitants et aux Familles

**Service de rattachement :** Pôle intermédiaire Petite Enfance

**Relation hiérarchique :** L'agent exerce ses missions sous la direction et la responsabilité du Directrice de l'EAJE « Les Petits Gaby »

**Relations fonctionnelles :** enfants, parents, équipe de l'E.A.J.E, Pôle intermédiaire Petite Enfance

**Conditions du poste :**

**Lieu :** domicile avec déplacements en crèche et en extérieur

**Horaires :** Plages horaires : 7 h – 20 h – Horaires irréguliers selon contrat passé avec les parents

**Conditions spécifiques :** travaille à son domicile avec visites à la crèche Les Petits Gaby, travaille parfois le samedi, possibilité d'amplitude horaire étendue, **agrément de la PMI obligatoire, domicile sur la commune de Saint Laurent du Var.**

**Moyens techniques à disposition :** accès aux locaux de l'EAJE, gros matériel de puériculture (poussettes, sièges auto, lits...)

## MISSIONS

- Assurer l'accueil de l'enfant et du parent l'accompagnant
- Organiser sa journée en fonction des temps de jeux, de repas et de sommeil dont a besoin l'enfant
- Aider l'enfant dans son apprentissage à l'acquisition de l'autonomie et à sa socialisation
- Respecter les normes d'hygiène et de sécurité
- Faire remplir correctement et signer les feuilles de présence aux parents quotidiennement
- Assurer la sortie journalière de l'enfant et tous les soins nécessaires à son égard

- Préparer les repas et ce conformément strictement aux prescriptions diététiques du médecin de famille ou du médecin de l'EAJE. Les repas devront être variés et adaptés à l'âge de l'enfant.
- S'occuper du lavage, de la désinfection et du maintien en bon état de marche du matériel mis à disposition par l'EAJE
- Accepter la participation aux sorties organisées par l'EAJE et aux temps de formation
- Conduire les enfants à l'EAJE une fois par semaine au minimum les après-midi et en animation en fonction des plannings établis, participer aux temps d'activité
- Travailler en équipe et participer à la vie de l'EAJE
- Prévenir au plus tôt et systématiquement la direction de l'EAJE en cas d'absence des enfants dont elle assure la garde
- Participer au projet de développement durable.

<b>COMPETENCES REQUISES</b>
-----------------------------

**Etre titulaire d'un agrément de la PMI valide**

Avoir des connaissances en matière de petite enfance (éducation, alimentation, règles d'hygiène et de sécurité, psychologie infantile..)

Faculté à proposer des activités d'éveil aux enfants

Savoir travailler en autonomie et en équipe

Faire preuve de courtoisie et de politesse dans les rapports avec les parents

Ecoute, disponibilité, patience et pratique des transmissions aux parents

Etre organisé(e)

Etre dans une démarche de professionnalisation tout au long de leur carrière, avoir le souci de se former, de progresser en termes de compétences

Bonne condition physique

Respecter le secret professionnel et la discrétion professionnelle

\*\*\*

**Poste à pourvoir pour le mois de septembre 2022**

**Merci d'adresser votre candidature comprenant une lettre de motivation, un CV et copie de votre agrément à l'attention de Monsieur le Maire au plus tôt**

**par courriel à : [aurelie.fratini@saintlaurentduvar.fr](mailto:aurelie.fratini@saintlaurentduvar.fr)**